



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

Assemblée Générale ADA Pays de la Loire 2025

**Vendredi 7 février 2025
à Angers (49)**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Noms et Prénoms : Département :

Mail : Téléphone :

- Je participerai à l'Assemblée Générale du vendredi 7 février matin
- Je resterai manger le midi et je souhaite que l'ADA me réserve un repas (le repas sera à votre charge. Prix : 12,50 €, à régler sur place ou en amont, par chèque ou par virement). En cas d'allergies alimentaires particulières ou de souhait de repas végétariens merci de nous le signaler.
- Je participerai aux conférences techniques du vendredi 7 février après-midi

Ce bulletin est à envoyer rempli à l'ADA Pays de la Loire, si possible d'ici le vendredi 31 janvier 2025 :

- ❖ Par mail : adapaysdelaloire@gmail.com
- ❖ Par courrier : ADA Pays de la Loire | rue des magnolias 49130 Les Ponts-de-Cé.

POUVOIR pour l'AG de l'ADA Pays de la Loire du 7 février 2025

Si vous ne pouvez être présent(e) le jour de l'Assemblée Générale, veuillez confier le pouvoir ci-dessous à l'un des membres de l'association. (Attention, chaque adhérent présent ne peut recevoir qu'un seul pouvoir).

Je soussigné(e), adhérent(e) à l'ADA Pays de la Loire, à jour de cotisation, donne pouvoir à afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui se tiendra le vendredi 7 février 2025.

Il/elle pourra prendre part, en mon nom, à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Signature, précédée de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

Coupon à transmettre à la personne à qui vous donnez le pouvoir **ET** à envoyer d'ici le vendredi 31 janvier 2025 au plus tard à l'ADA Pays de la Loire.